

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 16

Artikel: Velours qui a reçu la pluie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la température fraîche de l'automne, et que la distraction du bain en pleine eau devenait assez peu agréable, John employait un autre expédient qui ne lui réussit pas moins bien pendant une saison. Au lieu de se noyer, il se pendait. Voici comment cela se pratiquait. Il se rendait sur les places où passaient les équipages de la haute société de Londres ; là il attachait l'extrémité d'une corde au poteau d'un réverbère, il en roulait l'autre extrémité autour de son cou, puis il montait sur une borne et s'élançait dans l'espace.

Le compère qui le servait pendant l'été ne l'abandonnait pas pendant l'automne, l'entreprise était d'un trop bon rapport. Donc, le compère accourait, coupait la corde et appelaît du secours ; grâce à la générosité surprise des passants, la casquette du soi-disant malheureux ouvrier sans ouvrage se remplissait promptement encore de schillings.

Grâce à cette ruse les deux voleurs vécurent très largement pendant près d'une année. Mais, un jour le compère n'accourut pas assez vite au secours du pendu, qui déjà était véritablement à demi asphyxié. Ce fut les passants qui coupèrent la corde, transportèrent John dans une maison voisine et lui firent donner des soins. Les souffrances endurées par ce dernier le firent réfléchir, il avoua tout et promit de ne plus faire usage de son système.

Nous devons ajouter que les deux industriels ont eu à répondre devant la justice de leur coupable conduite et qu'une sévère condamnation leur fut infligée. John vient de mourir ; son compère l'avait précédé l'année dernière dans la tombe.

OPÉRA. — Nous venons de recevoir le tableau du personnel de la troupe lyrique de M. Alphonse Scheler. Lundi 18 courant, elle débutera par le charmant opéra d'Adam : *Si j'étais roi*. « Les noms des principaux artistes cités dans ce tableau, nous dit M. Scheler, sont avantageusement connus dans la carrière lyrique. Il en est qui ne sont pas étrangers aux Lausannois ; et tous sont prêts à rivaliser de zèle pour nous offrir des spectacles vraiment artistiques. » Nous désirons vivement que M. Scheler, qui dirige depuis plusieurs années notre théâtre, à la satisfaction de tous, réussisse, comme il le mérite, dans cette nouvelle campagne.

M. Lovetti, professeur de danse, vient d'ouvrir, rue Enning, n° 6, sa nouvelle salle. — Le cours du printemps, pour enfants, commencera le mercredi 27 avril, à 5 heures.

Pour que le jambon cuit à l'eau acquière un goût agréable. — Si vous faites cuire un jambon à l'eau, jetez-y une poignée de persil, une poignée de baies de genévrier un peu écrasées, ainsi qu'une couple de gros oignons coupés en deux. — Si la graisse en est rance, ajoutez-y deux poignées de charbon de bois bien propre.

Velours qui a reçu la pluie. — On peut rendre au velours de soie qui a reçu la pluie sa beauté primitive. Il suffit de mouiller l'envers du velours avec une éponge, puis repasser cet envers avec un fer chaud, après avoir tendu le velours sur un châssis. La vapeur, en s'échappant au travers de l'étoffe, en redresse le poil et remet le velours à neuf. (Science pratique).

Logogriphie.

Je suis fort triste avec ma tête,
Et souvent fort gai sans ma tête;
Je te détruis avec ma tête,
Et je te nourris sans ma tête;
On me fait tous les jours sans tête,
Et qu'une fois avec ma tête.

Livraison d'avril de la *Bibliothèque universelle* : La Bosnie sous le protectorat de l'Autriche, par M. Houston Stewart Chamberlain. — Deux feuilles au vent. Nouvelle, par M. J. Menos. — L'hydrothérapie mise à la portée de tous. A propos de l'abbé Sébastien Kneipp, par M. le Dr A.-F. Suchard. — Un moraliste du XVI^e siècle : Jean-Louis Vivès, par Mlle Berthe Vadier. — L'ambre, par M. G. van Muyden. — Une famille provençale : les Mirabeau, par M. Léo Quesnel. — Poupée ! Nouvelle russe, de Mme Véra de Gélikhowsky. — Variétés. — Souvenirs d'Orient. Lidja, par Mme F. Vignier. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique ; — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau de la *Bibliothèque universelle* : Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

Boutades.

Un journal raconte le trait suivant : Le rabbin de C... prononçait un discours funèbre sur la tombe d'un riche Israëlite et faisait l'éloge du défunt : « J'ai été moi-même, dit-il, dans le cas d'éprouver sa générosité, je lui ai emprunté 40 écus, et jamais il ne les a réclamés. » Mais il en a cuit à l'orateur d'avoir fait cette confidence, car les héritiers se sont empressés de lui demander la restitution de la somme avec les intérêts. Il a bien fallu s'exécuter.

Grosbinet passe avec sa femme devant une maison en réparation.

Mme Grosbinet fait remarquer, non sans émotion, la fragilité de l'échafaudage où travaillent deux ouvriers, à la hauteur d'un cinquième étage.

— Cela ne devrait pas être permis ! dit-elle résolument.

— Evidemment non ! affirme encore bien plus résolument M. Grosbinet. C'est une indignité ! Pensez donc, si on recevait un de ces gaillards-là sur la tête !

Il n'y a plus d'enfants :

— Quel âge avez-vous maintenant, Marguerite ?

— J'ai douze ans, monsieur le docteur.

— Tiens, je n'aurais pas cru que vous en eussiez plus de dix.

Marguerite d'un air modeste :

— Oh ! vous dites cela pour me flatter.

Au correctionnel :

— Alors, dit familièrement le président au prévenu, vous vous vantez, dit-on, de « faire la montre » avec une remarquable dextérité ?...

— Aussi bien que personne ici ! Soit dit sans vous offenser, monsieur le président.

Comédiens en province !

L'un d'eux, ayant, l'autre jour, à dire dans son rôle :

— Ah ! quand donc aurai-je un peu de repos !

— Jamais, s'écria son cordonnier, qui était dans la salle ; jamais que vous ne m'ayez payé.

Le nommé Poivrot pique une tête dans le ruisseau qui coule à gros bouillons.

Il fait de vains efforts pour se relever. L'eau, chaque fois, le fait glisser et retomber dans le courant.

Alors notre ivrogne, montrant le poing à l'eau :

— T'as beau faire, va, j'te boirai pas ! Et il se retourne dignement sur le dos.

Madame a pris pour bonne une robuste campagnarde qui a conservé toute sa saveur originelle. Au bout de six mois, madame lui demande :

— Jeannette, je ne me suis jamais aperçue que vous soyez allée prendre un bain.

— Un bain, moi ? répond avec étonnement la grosse fille ; madame n'a qu'à me regarder pour voir si j'ai besoin de me droguer.

— Voyons, Joséphine, je ne vous comprends pas ! fait madame à sa cuisinière. Comment avez-vous pu permettre au boucher de vous donner un morceau de bœuf semblable ! Ce ne sont que des os !

— C'est bien ce que je lui ai dit, madame, et j'ai même ajouté que si c'était pour moi, je ne le prendrais fichre pas !

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes. En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg, fr. 27, 50. Communes fribourgeoises 3 % à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 10,1. — De Serbie 3 % à fr. 81, — Bari, à fr. 60, — Barletta, à fr. 38,50. — Milan 1861, à fr. 38,50. — Milan 1866, à fr. 11,75. — Venise, à fr. 25, — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, — Bons de l'Exposition, à fr. 6, — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,25. — Tabacs serbes, à fr. 12,50. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.